



## PROCÈS VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 6 juillet 2022

Présents : S. Bougé - JM. Bourgeon - N. Bourny - M. Grandgeorges - A. Lukec – JF. Mille –  
C. Pissot - C. Bagolin - I. Couette - D. Porteret

Excusés : M. Caillat pouvoir à C. Bagolin – C. Niedzwiecki pouvoir à JM. Bourgeon – F. Sais  
pouvoir à N. Bourny - S. Bernardot - P. Veillet pouvoir à C. Pissot

Président de séance : N. Bourny                      Secrétaire : JM Bourgeon                      Séance ouverte à 18h30

### ORDRE DU JOUR :

1. Cœur de village, construction du bâtiment : présentation par COOP HABITAT, principe du pôle médical
2. Cœur de village, place publique : contrat de relance transition énergétique métropolitain, commission travaux (planning)
3. Passage au référentiel budgétaire et comptable, nomenclature M 57, au 1<sup>er</sup> janvier 2023
4. Afforestation pédagogique avec Forestiers du Monde : Aires Terrestres Educatives (ATE)
5. Baux : résiliation COLAS SA, prolongation CE VADUC, projet serre Térésa et terres nourricières de Dijon Métropole.
6. Affaires diverses : information sur le personnel communal, validation du devis pour les volets des écoles et de la mairie et demande de subvention, projet de convention territoriale globale (CTG) avec la CAF, charte transition alimentaire, préparation de la soirée du 13 juillet...

#### 4. Afforestation pédagogique avec Forestiers du Monde

Dans le cadre du dispositif classe Aire Terrestre Éducative (ATE), que l'école primaire de Magny conduit avec la collaboration de Latitude 21, il est prévu la conception avec les écoliers et leurs enseignants d'une véritable micro forêt sur une parcelle communale non encore boisée.

Aussi, une partie de la parcelle du verger sera affectée à ce projet de création forestière pédagogique biodiverse pour la plantation de 100 arbres.

Cette plantation nécessite d'être accompagnés par l'association Forestiers du Monde.

Celle-ci est une association éducative complémentaire de l'enseignement public qui propose d'accompagner les élèves de Magny-sur-Tille et leurs enseignants dans un projet de création forestière pédagogique biodiverse sur le territoire communal.

Une telle forêt expérimentale vise à répondre à l'ensemble des enjeux forestiers contemporains de lutte contre l'accroissement de l'effet de serre dû à l'Homme, de préservation de la biodiversité, de protection des ressources en eau, des sols et du paysage, de production de bois, d'accueil du public et particulièrement d'éducation à l'environnement des jeunes publics.

Pour ce projet, Forestiers du Monde, riche de ses expériences menées sur les communes bourguignonnes, apporte aux écoliers son appui technico-pédagogique bénévole et leur met à disposition gratuitement les expositions intitulées : « l'effet de serre et la contribution des forêts à sa limitation », « ensemble, produisons de la biodiversité », ainsi qu'un guide pédagogique « ensemble, développons la biodiversité et luttons contre l'effet de serre par l'afforestation biodiverse ».

Le coût de ce projet s'élèverait à 1 202.37 € TTC pour les 100 plants, protections, gaines et tuteurs compris.

Il est demandé au conseil municipal :

- D'approuver ce projet d'afforestation par les élèves de l'école élémentaire de Magny sur Tille, accompagnés de leurs enseignants et de Forestiers du Monde.
- De valider la partie de la parcelle du verger qui accueillera ces plantations d'arbres.

**Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette résolution.**

Par la suite, la commune étudiera la faisabilité de développer ce même programme et bénéficier d'une subvention de 40% du Conseil Départemental. Cette opération à étudier par la commission environnement, devra porter au minimum sur 1 hectare et 800 plants. Également, la commission étudiera la possibilité de planter des haies bocagères sur des parcelles agricoles, sur une longueur d'au moins 350 mètres.

Ces projets font suite aux études Biotope et aux projets tutorés des étudiants qui s'insèrent dans le projet biodiversité de la commune.

Une subvention sera sollicitée au Conseil Régional pour ce projet de plantation d'arbres et une autre à ALTERRE pour les haies.